

Escapade34 – Compte-rendu de la Réunion du bureau du 21 février 2025

Participants : Patricia Boudet, Anne Clément, Dominique Cluny, Dagmar Koch, Christine Martin, Francis Vaillant.

Excusés : Danièle Féraut

Ordre du jour :

- Point sur les adhésions et les activités
- Sujets divers

1/ Point adhérents

Nous sommes 70 adhérents, dont 28 nouveaux.

Décision prise début février de ne plus accepter d'adhésions, car il est difficile de proposer suffisamment de sorties pour satisfaire autant d'adhérents motivés pour randonner régulièrement → information à transmettre aux adhérents pour éviter qu'ils ne recrutent leurs connaissances.

2/ Activités

Les randonnées ont beaucoup de succès. Pour limiter les difficultés nous limitons la plupart des randonnées à 20 participants, et du coup nous essayons quelquefois de proposer 2 randonnées le dimanche pour éviter la frustration des adhérents. Il ne nous est cependant pas possible de le faire systématiquement, même si les volontaires pour proposer des randonner sont plus nombreux.

Il faudra voir l'évolution de la demande au printemps, avec des randonnées plus longues et plus difficiles. Des réunions « planning » pourraient être envisagées entre le bureau et les animateurs pour améliorer les prévisions.

Un point négatif sur les inscriptions aux randonnées : on a souvent eu des désistements de dernière minute, trop tard pour que d'autres personnes puissent en profiter, et souvent sans aucune excuse envoyée à l'animateur. Il faudrait que les adhérents ne s'inscrivent que s'ils sont sûrs de pouvoir participer, et non simplement pour réserver la place avant que ce soit complet.

Séjours raquettes : les 2 séjours semaine et les 2 weekends se sont bien passés. Quelques difficultés cependant pour certains, dûes à la condition physique bien plus exigeante en montagne et en raquettes que dans nos garrigues.

Marche nordique : les adhérents qui participent aux sessions proposées par Sylvie sont en général très satisfaits. Une adhérente a suggéré que les échauffements soient aussi proposés lors des randonnées : nous n'avons pas du tout cette habitude, il suffirait peut-être qu'un des participants le propose.

3 / Formation PSC Premiers Secours Citoyen

Selon les réponses du sondage, on peut planifier 2 sessions de 10 personnes (12 si les organismes l'acceptent), elles devraient être complètes. Le coût sera entièrement à la charge d'Escapade34. Priorité doit être donnée à ceux qui n'ont jamais fait ces formations, ou qui les ont faites il y a très longtemps.

C'est Danièle qui doit prendre contact avec les organismes pour planifier les sessions sur 2 samedi, en mars et/ou avril.

Si une 3^{ème} session est nécessaire pour satisfaire les demandes, elle ne sera proposée qu'à l'automne 2025 (prochaine saison).

4 / Planification assemblé générale

Lors de l'AG de cette année, le bureau doit être renouvelé, avec ou sans les membres actuels. Les adhérents candidats pour intégrer le bureau devront le signaler au bureau avant l'AG.

Les dates envisagées sont le samedi 14 ou le samedi 21 juin. La communication aux adhérents devra être préparée assez tôt, et envoyée mi-mai.

Le lieu de l'AG pourrait être chez un adhérent qui l'a proposé. A vérifier avec les dates envisagées et les contraintes que cela impose.

5/ Point trésorerie

Des adhérents ont suggéré que l'organisatrice des treks soit 'récompensée' pour son travail. Le bureau estime que ça ne peut pas être géré par Escapade34, ce n'est pas dans l'esprit de l'association qui repose uniquement sur du bénévolat. Le bureau considère que c'est aux personnes qui participent au trek de décider - ou non - de faire un cadeau à l'organisatrice pour la remercier.

Coût des abonnements aux applications telles que IGNRando : l'abonnement annuel, actuellement inférieur à 20 euros, sera remboursé une fois par saison aux animateurs de sorties (randonnées ou raquettes ou ski de rando, au moins 4 journées par an). Pour cette saison les personnes concernées doivent fournir à la trésorière une copie de leur facture, ou une « attestation sur l'honneur » pour un abonnement pris depuis septembre. Pour les saisons suivantes, la demande devra être faite au moment où l'abonnement est repris.

Compte tenu de la baisse des dépenses en achat de matériel, le bureau décide que la cotisation de la saison prochaine pourra être diminuée.